

1. Code d'identification unique du produit type :

Systèmes de verrouillage pour portes anti-panique selon la norme DIN EN 1125

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Verrouillages multipoints anti-panique	
autosafe 833P (type 4) / autotronic 834P (type 4) Boîtier de gâche MPW... et MPW...SET	Certificat de conformité CE 1309-CPD-0131
multisafe 870 (type 8) / multitronic (type 8) Boîtier de gâche MP...+ MAU...+ MAO...	Certificat de conformité CE 1309-CPD-0178

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

pour portes à deux vantaux dans les issues de secours

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

CARL FUHR GmbH & Co. KG
Carl-Fuhr-Straße 12
D-42579 Heiligenhaus

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

voir point 4

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du règlement 305/2011 :

Système de conformité 1

7. L'institut de contrôle et d'essai notifié PIV Velbert avec le numéro d'accréditation DAKKS n° 1309 a, selon les dispositions de la norme EN 1125:2008-04, effectué l'essai de type, évalué et contrôlé la constance des performances selon le système 1 et rédigé le rapport d'expertise.

8. Évaluation technique européenne

Non requise

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Fonction de libération : (pour portes d'issues de secours)		DIN EN 1125:2008
4.1.2 Durée de libération	≤ 1 s	
4.1.3 Montage du système de verrouillage pour porte anti-panique	Appropriée pour le montage dans le vantail	
4.1.5 Angles et arêtes en saillie	≥ 0,5 mm	
4.1.7 Porte à deux vantaux	Test réussi	
4.1.9 Montage de la barre de manœuvre	Z ≤ 150 mm	
4.1.10 Longueur utile de la barre de manœuvre	X ≥ 60 % de la largeur d'ouverture	
4.1.11 Partie en saillie de la barre de manœuvre	Classe 2 ; W ≤ 100 mm / classe 1 ; W ≤ 150 mm	
4.1.12 Extrémité de la barre de manœuvre	La barre de manœuvre ne comporte aucune partie en saillie par rapport aux bras de support	
4.1.13 Surface d'actionnement de la béquille	V ≥ 18 mm	
4.1.14 Barreau d'essai	Test réussi	
4.1.15 Espace libre par rapport à la surface du vantail de porte	R ≥ 25 mm	

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
4.1.16 Espace intermédiaire accessible	> 20 mm	DIN EN 1125:2008
4.1.17 Liberté de mouvement de la porte	Test réussi	
4.1.18 Tringle de verrouillage vers le haut	ne correspond pas	
4.1.20 Pièces de blocage	Test réussi	
4.1.21 Dimensions des pièces de blocage	H ≤ 15 mm	
4.1.23 Poids et dimensions de la porte	Poids ≤ 200 Kg, hauteur ≤ 2520 mm, largeur ≤ 1320 mm	
4.1.24 Dispositif d'accès extérieur	Test réussi	
4.2.2 Forces de manœuvre	≤ 80 N pour porte non sollicitée, et ≤ 220 N pour porte sollicitée par une charge de 1000 N	
4.2.7 Exigences de sécurité	Classe 2	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle relative à la fonction de libération (pour portes verrouillées dans les issues de secours)		
4.1.4 ; 4.2.9 Résistance à la corrosion	Classe 3, 96 h	
4.1.6 Plage de température	Les forces de service à -10 °C et à +60 °C ne sont pas plus de 50 % supérieures à celles à +20 °C	
4.1.19 ; 4.2.6 Caches pour tringles de verrouillage	ne correspond pas	
4.1.22 Lubrification	Requise tous les 20 000 cycles de fonctionnement	
4.2.3 Force de fermeture	≤ 50 N	
4.2.4 Fiabilité opérationnelle	Classe 7 : 200 000 cycles	
4.2.5 Résistance contre une utilisation abusive de la barre de manœuvre horizontale	1000 N	
4.2.6 Résistance contre une utilisation abusive de la tringle de verrouillage	ne correspond pas	
4.2.8 ; 4.2.2 ; 4.1.17 Contrôle final	≤ 80 N pour porte non sollicitée, et ≤ 220 N pour porte sollicitée par une charge de 1000 N	
Capacité d'auto-fermeture C (de portes coupe-feu et pare-fumée d'issues de secours)		
4.2.3 Force de fermeture	≤ 50 N	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle relative à la capacité d'auto-fermeture C par rapport au vieillissement et à l'altération de la qualité (de portes coupe-feu et pare-fumée d'issues de secours)		
4.2.4 Durabilité	Classe 7 : 200 000 cycles	
4.2.3 Force de fermeture	≤ 50 N	
Résistance au feu E (bouclier thermique de local) et I (isolation thermique) pour l'utilisation aux portes coupe-feu)		
4.1.8 Annexe B, porte anti-panique appropriée pour l'utilisation sur des portes coupe-feu – exigences supplémentaires	Classe 0 : non testée	
Contrôle des substances dangereuses		
4.1.25 Substances dangereuses	Les matériaux utilisés pour ce produit ne contiennent pas de substances dangereuses. Les éventuelles émissions dans l'environnement des matériaux utilisés sont en tout cas inférieures aux valeurs prescrites par les normes et directives européennes applicables.	

10. Les performances du produit identifiées aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Dr. Florian Hesse, PDG

(nom du signataire et fonction dans l'entreprise)

Heiligenhaus, 10/09/2013

.....
(date et lieu de délivrance)



.....
(signature)